



7 HEURES



INTER ET INTRA ENTREPRISES
8 À 12 PARTICIPANTS



PRÉSENTIEL



VISIO

PROGRAMME



FORMATION
OBLIGATOIRE

METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE ÉCO RESPONSABLE DANS SON ÉTABLISSEMENT

PUBLIC : Cette formation s'adresse aux exploitants et salariés CHR.D.

PRÉ REQUIS : PRÉSENTIEL : Aucun

VISIO : Connexion internet et PC ou tablette avec Webcam.

UN ÉCOLABEL POUR UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE, AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE, LA RENTABILITÉ ET L'IMAGE DE L'ENTREPRISE

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, les participants seront capables de :

- Prendre en compte l'environnement dans la gestion de son établissement.
- Découvrir les bonnes pratiques environnementales pour éventuellement obtenir un écolabel.
- Acquérir les bases théoriques et s'appropriier les outils pour conduire une démarche de développement durable
- Savoir engager toute l'entreprise dans une démarche éco responsable

La formation aide à engager une démarche environnementale dans un hôtel, un café ou un restaurant en permettant, par exemple, de réduire les coûts d'exploitation, d'améliorer la qualité de service et de valoriser l'image de l'entreprise. Elle est surtout un panorama des bonnes pratiques : comment faire des **économies d'eau** et mieux gérer l'assainissement, **économiser l'énergie**, produire moins de déchets, mieux acheter et mieux préserver l'environnement, améliorer la qualité environnementale (bruit, air, biodiversité, intégration visuelle et paysagère...).

Taux d'acquisition : 99,56%

Taux d'atteinte des objectifs de la formation : 95,83%

MÉTHODE :

Supports audiovisuels, animation de groupe, remise de documents. Quizz en fin de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION :

Remise d'une attestation de formation



7 HEURES



INTER ET INTRA ENTREPRISES
8 À 12 PARTICIPANTS



PRÉSENTIEL



VISIO

DÉTAIL DE LA FORMATION

INITIATIVES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Qu'est-ce que le développement durable ?
- les bonnes raisons d'engager une démarche, les facteurs de réussite
- Utiliser les résultats en communication et management

PANORAMA DES BONNES PRATIQUES

- L'eau, l'énergie, les déchets, mieux acheter, améliorer la qualité environnementale

LABELLISATION OU CERTIFICATION

- Ecolabel européen, clé verte, exploiter cette reconnaissance

PROJET DE CRÉATION OU DE RÉNOVATION

- Quels bénéfices en tirer, démarches existantes, répartition des rôles
- Exemples de projets de construction/rénovation, éco-conception

INTERVENANTS :

Consultants spécialisés en questions environnementales